

**Arrêté fixant la composition du jury du concours d'infirmiers
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

ACADÉMIE DE LILLE - SESSION 2024

**LA RECTRICE DE RÉGION ACADÉMIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE
LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LILLE
CHANCELIERÈ DES UNIVERSITÉS**

- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Education nationale ;
- Vu L'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de concours unique d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est constitué comme suit :

Président

Monsieur Stéphane DESMONS Rectorat de Lille (59)
Secrétaire général adjoint de région académique

Vice-présidente

Madame Yohanna LEFEBVRE Rectorat d'Amiens (80)
Infirmière conseillère technique

Membres du jury

Madame Fanny BIBOUD Collège Georges Sand de Beauvais (60)
Infirmière

Madame Laurence BODSON DSDEN de l'Oise (60)
Infirmière conseillère technique

Madame Christine BRUNOIS Collège Simone Veil de Wassigny (02)
Infirmière

Madame Maryse BURGER Rectorat d'Amiens (80)
Médecin conseillère technique

Monsieur Cédric CARDOSO Lycée professionnel Julie Daubié de Laon (02)
Personnel de direction hors classe

Monsieur Patrick DRUBIGNY Lycée Gérard de Nerval de Soissons (02)
Personnel de direction

Madame DRUET Myriam DSDEN de l'Aisne (02)
Infirmière conseillère technique

Monsieur Olivier DUVAUX <i>Personnel de direction</i>	Collège Abel Didelet d'Estrées-Saint-Denis (60)
Madame Ryme ELJABLI <i>Infirmière</i>	Collège Arthur Rimbaud d'Amiens (80)
Monsieur Stéphane FOLLET <i>Personnel de direction hors classe</i>	Collège Sagebien d'Amiens (80)
Monsieur Gildas GRIFFON <i>Personnel de direction</i>	Collège Amiral Lejeune d'Amiens (80)
Madame Virginie GUYOT <i>Infirmière de classe supérieure</i>	DSDEN de la Somme (80)
Monsieur Éric HÉDOIN <i>Médecin conseiller technique</i>	DSDEN de l'Oise (60)
Madame Nathalie HURÉ <i>Infirmière</i>	Collège Compère Morel de Breteuil (60)
Madame Fabienne JOLY <i>Infirmière</i>	Collège Camille Desmoulins de Guise (02)
Monsieur Nicolas LECLERC <i>Personnel de direction</i>	Collège Ferdinand Buisson de Granvillers (60)
Madame Véronique LELEU <i>Infirmière hors classe</i>	Collège Françoise Dolto de Lamorlaye (60)
Madame Valérie LHOTTE <i>Infirmière</i>	Lycée professionnel Françoise Dolto de Guise (02)
Madame Bérénice NOE <i>Infirmière</i>	Collège les Coudriers de Villers-Bocage (80)
Madame Mireille PERDU <i>Médecin conseillère technique</i>	DSDEN de la Somme (80)
Madame Thérèse PRUDHOMME <i>Infirmière</i>	Collège Guy Mareschal d'Amiens (80)
Madame Mathilde RINGUET <i>Infirmière</i>	Collège Jean Fernel de Clermont (60)
Madame Isabelle SINNAEVE <i>Infirmière</i>	Collège Joliot Curie de Longueau (80)
Monsieur Xavier SYLVAIN <i>Personnel de direction</i>	Collège la Fontaine de Crépy-en-Valois (60)
Madame Valérie VAIREAUX <i>Infirmière</i>	Lycée Professionnel Arthur Rimbaud de Ribécourt-Dreslincourt (60)
Madame Camille VAN ISACKER <i>Infirmière</i>	Collège Victor Hugo de Chauny (02)
Madame Isabelle WRYK <i>Infirmière</i>	Collège Villard de Honnecourt de Fresnoy-le-Grand (60)

Article 2 : Madame la responsable du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 14 février 2024

Valérie CABUIL

